



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 3 octobre 2024

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 3 octobre 2024, en présence de :

- ◆ Mme Edith CHATELAIS, présidente ;
- ◆ M. Noël JOUTEUR, membre ;
- ◆ M. Olivier MAQUAIRE, membre associé ;
- ◆ Mme Sophie RAOUS, membre associée ;
- ◆ M. Arnaud ZIMMERMANN, membre.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 17 août 2023 portant délégation en application de l'article 18 du décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, de corriger une erreur matérielle dans sa décision de délégation de compétence du 19 septembre 2024 sur le dossier suivant :

Avis sur projets :

- 5552 - Implantation de quatre éoliennes sur la commune d'Osmoy-Saint-Valery : avis dont la délégation est attribuée à M. Noël JOUTEUR à échéance du 29 octobre 2024 (au lieu du 29 septembre 2024)

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
la présidente

Signé

Edith CHATELAIS